

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de LA CHAPELLE SUR LOIRE

Dossier n° DP0370582550004

Date de dépôt : 28/01/2025

Affiché le : 31/01/2025

Demandeur : Monsieur DURAND Anthony et Monsieur HOFFMANN Juany

Représenté par :

Pour : édification d'une clôture et pose d'un portail

Adresse terrain : rue des Grièves - lieu-dit "les Verdeaux" , à LA CHAPELLE SUR LOIRE (37140)

Dossier suivi par :

Commune de La Chapelle Sur Loire

INSTRUCTION COMMUNE (CUa et DP Simple)

02.47.97.33.91

Le Maire

à

Monsieur DURAND Anthony et Monsieur HOFFMANN Juany

48 route de Tours - lieu-dit "Port-boulet"
37140 CHOUZE SUR LOIRE

Monsieur,

Vous avez déposé le 28/01/2025 à la mairie de LA CHAPELLE SUR LOIRE une demande de Déclaration Préalable Constructions (DPC) enregistrée sous le numéro DP0370582550004 pour édification d'une clôture et pose d'un portail.

Par lettre en date du 11/02/2025 notifiée le 11/02/2025, je vous demandais de bien vouloir compléter votre dossier dans un délai de 3 mois au maximum, par les pièces suivantes :

- DPC11. Une notice faisant apparaître les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux [Art. R. 431-14, R. 431-14-1 et R. 441-8-1 du code de l'urbanisme]
- DPC2. Un plan de masse coté dans les 3 dimensions [Art. R.431-36 b) du code de l'urbanisme]
- DPC3. Un plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain [Art. R.431-10 b) du code de l'urbanisme]
- DPC5. Une représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées [Art. R.431-36 c) du code de l'urbanisme]

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de LA CHAPELLE SUR LOIRE à la date du 11/05/2025, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article R.423-39 du Code de l'urbanisme, votre demande fait l'objet **d'une décision tacite de rejet.**

Si vous souhaitez réaliser votre projet, vous devez déposer une nouvelle demande complète (comprenant les pièces énumérées ci-dessus) en mairie.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

